



Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 10 février 2014

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** - Ouverture de la séance.
- Signature du livre d'or : Soeur Angèle.
- 10.02** Information par les membres du conseil d'arrondissement.
- 10.03** Période d'intervention du public sur les demandes de dérogation mineure :
- Immeuble projeté qui portera les numéros 9035 à 9045, rue Jean-Pratt, lequel sera érigé sur le lot 4964664 du Cadastre du Québec : autoriser deux voies d'accès à une aire de chargement (40.01);
 - 1655, rue De Beauharnois Ouest : autoriser un alignement de construction pour l'agrandissement du bâtiment qui ne respecterait pas la règle d'insertion et un avant-corps dont la saillie excéderait 1,5 mètre (40.02);
 - 2089, rue de l'Île-de-la-Visitation : autoriser l'aménagement de deux unités de stationnement en cour avant et le dépassement du toit de la galerie supérieur au maximum prescrit de 1,5 mètre (40.03);
 - Bâtiment projeté dans le cadre d'une demande de démolition du bâtiment existant portant les numéros 8720 à 8726, rue Clark, lequel est érigé sur le lot 1487639 du Cadastre du Québec : autoriser un mode d'implantation « jumelé » plutôt que « contigu » (40.04).
- 10.04** Période de questions du public.
- 10.05** Correspondance et dépôt de documents.
- 10.06** Adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement du 10 février 2014.
- 10.07** Approuver les procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaires du conseil d'arrondissement tenues les 9 décembre 2013 et 9 janvier 2014.

12 – Orientation

- 12.01** Mandater la division des études techniques de l'arrondissement pour effectuer les démarches auprès du ministère des Transports du Québec afin de fermer la bretelle nord-ouest de l'autoroute 15 à l'angle de la rue De Salaberry et de relocaliser cette sortie dans la bretelle existante sud-ouest.

- 12.02** Approuver l'entente de partenariat avec le Collège de Bois-de-Boulogne pour le développement d'une application mobile grand public visant à mettre en valeur les attraits des berges de la rivière des Prairies.

15 – Déclaration / Proclamation

- 15.01** Adhérer aux principes directeurs de la « Charte de Toronto pour l'activité physique : un appel mondial à l'action ».

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Approuver les conventions à intervenir avec différents organismes relativement à l'Entente administrative sur la gestion du fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des alliances pour la solidarité entre le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) et la Ville (2013-2015) et octroyer des contributions financières non récurrentes totalisant 307 193,24 \$.
- 20.02** Approuver les conventions à intervenir avec le CLUB DE PATINAGE DE VITESSE MONTRÉAL-AHUNTSIC (CPVMA) et le CLUB DE TIR À L'ARC DE MONTRÉAL, pour une période de trois ans se terminant le 31 décembre 2016, et octroyer des contributions financières s'élevant respectivement à 1180 \$ et à 542 \$, pour l'année 2014.
- 20.03** Approuver la convention à intervenir avec la SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL DE LA PROMENADE FLEURY et octroyer une contribution financière de 60 000 \$ pour l'année 2014.
- 20.04** Approuver l'entente à intervenir avec la MAISON DES JEUNES D'AHUNTSIC pour la location, à titre gratuit, de la boutique d'équipements de sports (pro-shop) de l'aréna Ahuntsic, pour la période du 3 janvier 2014 au 30 juin 2015.
- 20.05** Demander au comité exécutif de la Ville de Montréal d'autoriser un virement budgétaire du PTI 2014-2016 (année 2014) du programme Municipalité amie des aînés du Service des finances vers le PTI 2014-2016 de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville pour un montant de 28 312 \$ et accorder un contrat à E2R INC. pour le réaménagement de l'aire de jeux de palets (shuffleboard) au parc Saint-Alphonse, au prix et aux conditions de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation S2013-014 et autoriser à cette fin une dépense totale de 93 429,90 \$, taxes comprises - 2 soumissionnaires.
- 20.06** Exercer le droit de rachat d'un tracteur-chargeur articulé de marque John Deer, année 2009, tel que prévu à l'entente d'approvisionnement avec NORTRAX QUÉBEC INC. (496155) et autoriser à cette fin une dépense de 47 532,97 \$, toutes taxes comprises.
- 20.07** Accorder un contrat à ROBERT BOILEAU INC. pour la fourniture d'une surfaceuse à glace électrique de code de couleur rouge, de marque Zamboni, au prix et aux conditions de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 09-11188 (entente d'approvisionnement 494515) et autoriser à cette fin une dépense de 171 340,74 \$, toutes taxes comprises - 2 soumissionnaires.
- 20.08** Accorder un contrat à MONTRÉAL CHRYSLER DODGE JEEP (LASALLE) pour la fourniture de deux camionnettes de marque RAM, modèle 1500 ST, année 2014, au prix et aux conditions de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11756 (entente d'approvisionnement 706439) et autoriser à cette fin une dépense maximale de 44 494,96 \$, toutes taxes comprises, ainsi que le paiement de la compensation carbone de 1 296,00 \$, non taxable, au Fonds véhicules verts - 13 soumissionnaires.

- 20.09** Accorder un contrat à MONTRÉAL CHRYSLER DODGE JEEP (LASALLE) pour la fourniture d'une camionnette de marque RAM, modèle 2500 ST, année 2013, au prix et aux conditions de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11756 (entente d'approvisionnement 706439) et autoriser à cette fin une dépense maximale de 32 187,48 \$, toutes taxes comprises - 13 soumissionnaires.
- 20.10** Accorder un contrat à GLOBOCAM (MONTRÉAL) INC. pour la fourniture d'un châssis-cabine pour camion 10 roues conventionnel, au prix et aux conditions de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11751 (entente d'approvisionnement 706217) et autoriser à cette fin une dépense maximale de 118 734,84 \$, toutes taxes comprises – 3 soumissionnaires.
- 20.11** Accorder un contrat à ACCESSOIRES OUTILLAGE LIMITÉE pour la location sans opérateur de cinq balais de rue pendant la période estivale pour une période de 5 ans, au prix et aux conditions de sa soumission, conformément à l'appel d'offres public 13-13050 (entente d'approvisionnement 925596) et autoriser à cette fin une dépense approximative de 2 377 294,96 \$, toutes taxes comprises - 3 soumissionnaires.

30 – Administration et finances

- 30.01** Prendre acte du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employés pour la période du 1er novembre au 31 décembre 2013.
- 30.02** Autoriser une dépense de 1 000 \$ pour l'achat de dix billets pour la participation des élus et de représentants de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville au déjeuner de la 29e édition du Grand Prix du Conseil des arts de Montréal, le 25 mars 2014.

40 – Réglementation

- 40.01** Accorder une demande de dérogation mineure pour l'immeuble projeté qui portera les numéros 9035 à 9045, rue Jean-Pratt, lequel sera érigé sur le lot 4964664 du Cadastre du Québec, autorisant deux voies d'accès à une aire de chargement.
- 40.02** Accorder une demande de dérogation mineure pour l'immeuble portant le numéro 1655, rue De Beauharnois Ouest, érigé sur le lot 4475456 du Cadastre du Québec, autorisant un alignement de construction pour l'agrandissement du bâtiment qui ne respecterait pas la règle d'insertion et un avant-corps dont la saillie excéderait 1,5 mètre.
- 40.03** Accorder une demande de dérogation mineure pour l'immeuble portant le numéro 2089, rue de l'Île-de-la-Visitation, lequel est érigé sur le lot 1741771 du Cadastre du Québec, autorisant l'aménagement de deux unités de stationnement en cour avant et le dépassement du toit de la galerie supérieur au maximum prescrit de 1,5 mètre - Demande de permis 3000736807.
- 40.04** Accorder une demande de dérogation mineure pour un bâtiment projeté dans le cadre d'une demande de démolition du bâtiment existant portant le numéro 8720 à 8726, rue Clark, lequel est érigé sur le lot 1487639 du Cadastre du Québec, autorisant un mode d'implantation « jumelé » plutôt que « contigu ».
- 40.05** Soumettre pour adoption par le conseil municipal, en vertu du paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, un projet de règlement autorisant l'occupation du 2e étage du bâtiment situé sur le lot 1998084 du Cadastre du Québec, à des fins d'habitation destinée à des personnes ayant besoin d'aide et d'hébergement - Zone 0601.

- 40.06** Approuver la programmation d'événements publics sur le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, autoriser l'occupation du domaine public et édicter, selon le cas, des ordonnances permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, la vente d'articles promotionnels, d'aliments et de boissons non alcooliques, l'utilisation de barbecues mobiles, l'installation de bannières et la fermeture de rues.
- 40.07** Édicter, en vertu du Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984), une ordonnance exemptant le propriétaire du bâtiment portant le numéro 6405, boulevard Gouin Ouest, à l'angle nord-ouest de la rue Cousineau, de fournir deux unités de stationnement en contribuant au fonds de compensation - Demande de permis 3000714223.
- 40.08** Dossier retiré.
- 40.09** Approuver, conformément au Titre VIII du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274), l'agrandissement de l'immeuble à bureaux portant le numéro 1655, rue De Beauharnois Ouest situé à l'intersection des rues de Beauharnois et Jean-Pratt - Lot 4475456 du Cadastre du Québec - Demande de permis 3000721698.
- 40.10** Approuver, conformément au Titre VIII du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274), l'aménagement d'une construction hors toit pour le projet d'agrandissement du bâtiment portant les numéros 8790 et 8792, rue Waverly - Demande de permis 3000734472.
- 40.11** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un premier projet de résolution visant à autoriser la construction d'un immeuble commercial en excédant la hauteur maximale permise au 8995, rue Jean-Pratt - Lot 4964666 du Cadastre du Québec - Zone 0339.
- 40.12** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un premier projet de résolution visant à autoriser l'occupation de l'immeuble portant les numéros 1845 à 1855, rue du Liban, à des fins de commerces, de bureaux, d'hébergement, d'école et de garderie - Lot 1485963 du Cadastre du Québec - zone 0266.
- 40.13** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un premier projet de résolution visant à autoriser la démolition et la reconstruction d'un immeuble portant le numéro 10594, avenue Péloquin, à des fins de résidence unifamiliale - Lot 2496991 du Cadastre du Québec - zone 0308.
- 40.14** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un projet de résolution visant à autoriser pour l'immeuble portant le numéro 1350, rue Mazurette, l'occupation et l'aménagement des espaces extérieurs à des fins de stationnement sur les lots 1489075 et 1489076 du Cadastre du Québec - Zone 0339.
- 40.15** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007) un premier projet de résolution visant à autoriser la démolition du bâtiment portant le numéro 5780, boulevard Gouin Ouest et la construction d'un bâtiment à des fins de restaurant - Lot 1435193 du Cadastre du Québec - Zone 0058.
- 40.16** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un second projet de résolution visant à autoriser la transformation des deux derniers étages du bâtiment portant les numéros 9300 à 9340, boulevard Saint-Laurent, à des fins d'habitation et l'aménagement d'une terrasse paysagée au niveau du sol dans la cour latérale nord - angle nord-ouest de la rue Chabanel - Zone 0413.

- 40.17** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un second projet de résolution visant à autoriser l'occupation du rez-de-chaussée et du sous-sol de l'immeuble portant les numéros 438-440, boulevard Gouin Est, à des fins de bureaux - Lot 1995775 du Cadastre du Québec - Zone 0256.
- 40.18** Adopter un Règlement relatif aux usages conditionnels de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (dossier en référence 1134039011).
- 40.19** Adopter un Règlement de concordance modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274), afin d'assurer la conformité au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) quant aux dispositions sur les antennes et supports d'antenne (dossier en référence 1134039010).

51 – Nomination / Désignation

- 51.01** Procéder à la nomination en permanence de madame Chantal Châteauvert à titre de secrétaire d'arrondissement à l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, et ce, à compter du 10 février 2014.

60 – Information

- 60.01** Déposer et transmettre au conseil municipal, conformément au Règlement sur l'utilisation des pesticides (04-041), le bilan 2013 pour l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

61 – Dépôt

- 61.01** Dépôt du certificat du secrétaire d'arrondissement relatif au registre tenu du 20 au 23 janvier 2014 pour le Règlement RCA13 09006 autorisant un emprunt de 570 000 \$ pour l'acquisition de mobilier urbain.
- 61.02** Dépôt du certificat du secrétaire d'arrondissement relatif au registre tenu du 20 au 23 janvier 2014 pour le Règlement RCA13 09007 autorisant un emprunt de 4 650 000 \$ pour la réalisation du programme de protection des bâtiments.
- 61.03** Dépôt du certificat du secrétaire d'arrondissement relatif au registre tenu du 20 au 23 janvier 2014 pour le Règlement RCA13 09008 autorisant un emprunt de 3 300 000 \$ pour l'acquisition du matériel roulant.

70 – Autres sujets

- 70.01** Prendre acte des procès-verbaux des réunions du comité consultatif d'urbanisme (CCU) du 9 octobre et 11 décembre 2013.
- 70.02** Affaires nouvelles.
- 70.03** Levée de la séance.